



Circonscription de
TOUL

École élémentaire
**La Justice
ECROUVES**

Date du conseil d'école : Mardi 21 Novembre 2017 17h45

Trimestre : **Extraordinaire**

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE

PARTICIPANTS :

fonction	NOM Prénom	présent	excusé	absent	
Président	SILVETTI Michaël	X			
I.E.N. ou représentant	Mme LEIGONIE		X		
Maire ou représentant	M.SILLAIRE	X			
Autre mairie	Mme AGRIMONTI (Adjointe)	X			
Enseignants	ESPLAT Valérie	X			
	ROUPRICH Nadège	X			
	QUESSADA Sophie	X			
	DENIS Isabelle	X			
	TROTOT Laure		X		
	COLLOMBET Marie		X		
	MORANT Alexis	X			
	ANCEL Carine	X			
	Membres du RASED	Mme ADAM		X	
		Mme FRIENTZ		X	
Parents élus	Mme DECROIX	X			
	Mme LESEIGNEUR	X			
	Mme DARSONVAL		X		
	Mme THOUVENIN	X			
	M.MASSON	X			
	Mme VIRION		X		
	Mme DESCHAMPS/MICHEL	X			
D.D.E.N.	BOUCHOT Michel		X		

ORDRE DU JOUR :

1. Rythmes scolaire à la rentrée de septembre 2018.



Début à 17h45.

Pour ce conseil d'école extraordinaire, les conseils d'école des deux écoles du quartier, à savoir l'école Gerdolle et l'école Justice, ont choisi de se réunir pour débattre. En revanche, les votes auront lieu de manière séparée pour chacun des deux conseils.

Pour rappel, la municipalité avait mis en place une enquête auprès des parents d'élèves scrofuliens.

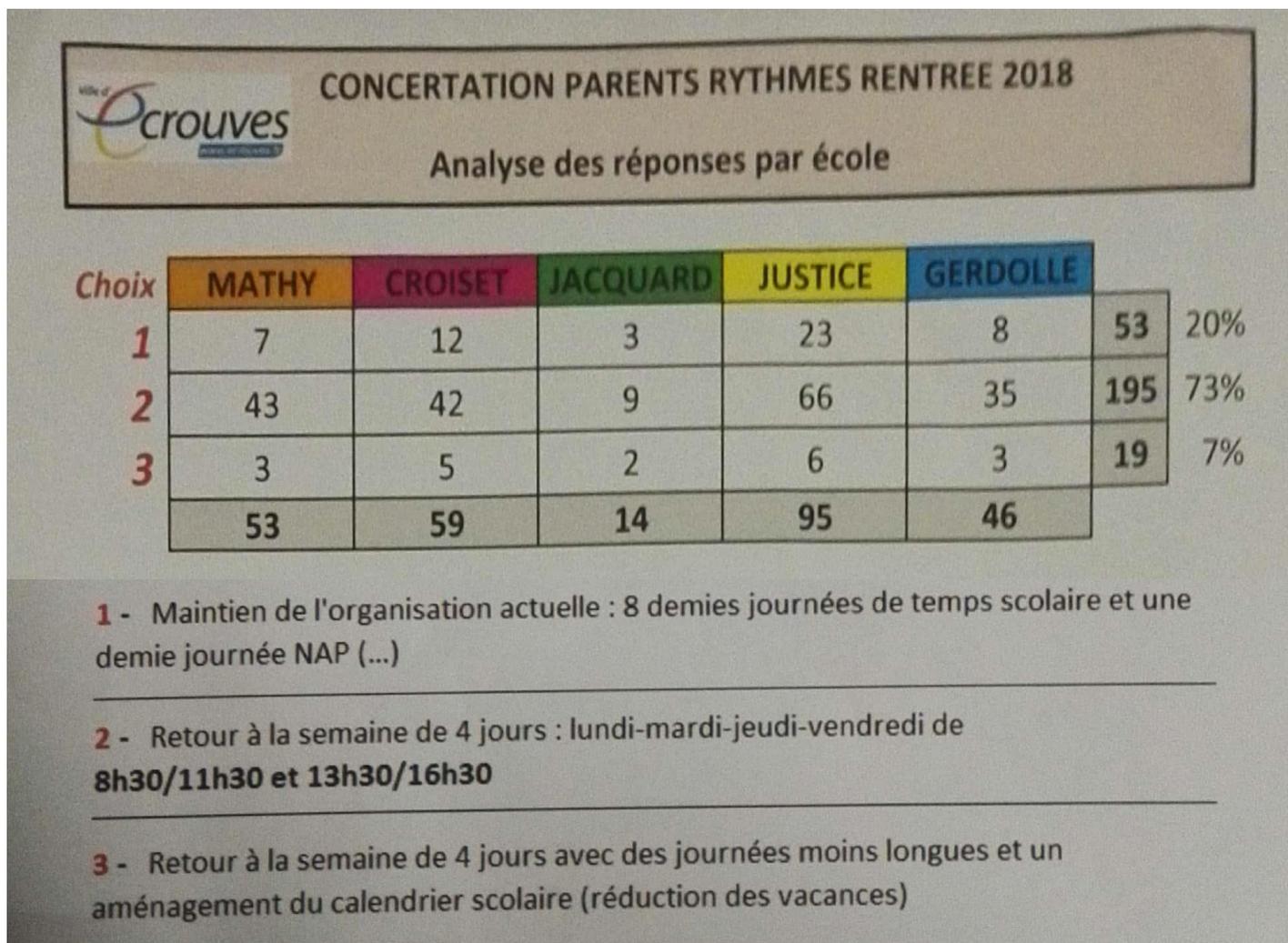
COUPON REPONSE à retourner en MAIRIE-SECRETARIAT- AVANT le 15 octobre 2017

NOM de la famille : (obligatoire) Ecole fréquentée : (obligatoire)

A la rentrée de septembre 2018, êtes-vous favorable (s) (un seul choix possible) :

- Au maintien de l'organisation actuelle : 8 $\frac{1}{2}$ journées de temps scolaire et $\frac{1}{2}$ journée NAP (Cette option n'exclut pas une augmentation du tarif des NAP à l'avenir)
- A un retour à la semaine de 4 jours : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h30/11h30 et 13h30/16h30
- A un retour à la semaine de 4 jours avec des journées moins longues et un aménagement du calendrier scolaire (réduction des vacances)

Les résultats de cette concertation sont portés à la connaissance de l'assemblée.



A la vue des résultats de cette enquête, les membres du Conseil d'école décident, à l'unanimité, le retour à la semaine de 4 jours (lundi-mardi-mercredi-jeudi) dès la rentrée de septembre 2018.

Concernant les horaires, plusieurs propositions d'organisation sont faites :

	Proposition 1 : Adoptée lors du conseil d'école de <u>Mathy</u>	Proposition 2 : Ecoles Croiset & Jacquard	Proposition 3 : Ecoles Justice & Gerdolle <u>GERDOLLE</u> <u>JUSTICE</u>		Proposition 4 : Péricolaire
JOURS TRAVAILLES	Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi				
Horaire début des cours matin	8h30 (Accueil 8h20)	8h30 (Accueil 8h20)	8h30 (Accueil 8h20)		8h15 (Accueil 8h05)
Horaire fin des cours matin	11h30	11h45	11h55	12h00	11h45
Horaire début des cours après-midi	13h30 (Accueil 13h20)	13h30 (Accueil 13h20)	13h35 (Accueil 13h25)	13h40 (Accueil 13h30)	13h30 (Accueil 13h20)
Horaire fin des cours après-midi	16h30	16h15	16h10		16h00

M.SILVETTI donne quelques enjeux pour ces changements d'horaires :

- la mise en place d'une matinée allongée où les enfants sont davantage disponibles pour les apprentissages. Cela serait un « héritage » de tous les débats qu'il y a pu avoir ces dernières années autour des rythmes.
- l'ordre de passage des enfants à la cantine lors du double service où il serait peut-être plus judicieux que les plus petits de maternelle mangent lors du premier service.

Le conseil d'école est favorable pour rejeter :

- La proposition 1 qui ne tient pas compte de la remarque précédente.
- La proposition 4 dans la mesure où les APC de l'école maternelle se déroulent le matin ; cela ferait venir les enfants à 7h45...

M.SILLAIRE estime qu'il est important de prendre le temps de concerter toutes les personnes concernées avant de prendre une quelconque décision. Il explique qu'il est favorable à une uniformité des horaires sur l'ensemble de la commune.

De plus, il faut que ces nouveaux horaires soient compatibles avec l'organisation des services périscolaires.

Il est donc décidé pour la suite des évènements :

- De réunir l'ensemble des acteurs (élus, personnel du périscolaire, enseignants, représentants de parents d'élèves, personnel administratif) pour élaborer de nouveaux horaires les plus respectueux possibles du rythme des enfants dans la compatibilité avec l'organisation des services. Cette réunion se déroulera le mardi 05 décembre 2017 à l'issue de la réunion du PEDT.
- De présenter et soumettre au vote cette proposition d'organisation lors des conseils d'école du deuxième trimestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La secrétaire de séance :
Mme COLLOMBET

Le président :
SILVETTI Michaël